



IMPORTANT      IMPORTANT      IMPORTANT

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS  
ÉCOLE ST-MICHEL-ARCHANGE  
ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021**

À tous les parents des élèves de notre école

Vous êtes convoqués, tous et toutes, à cette assemblée générale qui se tiendra virtuellement via la plateforme TEAMS

**Le mercredi 9 SEPTEMBRE 2020**

**À : 19 h 00**

**VIRTUELLEMENT SUR TEAMS**

**Il y a toutes sortes de façons de participer comme parent à la réussite scolaire de votre enfant. Être présent à cette assemblée en est une.**

**À L'ORDRE DU JOUR :**

- 1- Ouverture de l'assemblée générale et présences
- 2- Mot de bienvenue
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
- 5- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de l'année 2019-2020
- 6- Description du Conseil D'Établissement : rôles et responsabilités
- 7- Élections
  - 6.1 Procédures (nomination d'un(e) président(e) d'élection)
  - 6.2 Deux postes à combler avec des mandats de 2 ans, et substituts
  - 6.3 Délégué(e) au comité de parents
  - 6.4 Délégué(e) substitut au comité de parents
- 7- Décision de créer un OPP : Organisme de participation des parents
- 8- Période de questions et commentaires
- 9- Autres sujets
- 10- Levée de l'assemblée

Mme Annik Méthé  
Président du Conseil d'établissement